

## Sommaire...

<b>Editorial</b>	2
<b>Magazine...</b>	
<b>La perception de la démocratie et de la gouvernance</b> par les étudiants en République démocratique du Congo par Yolanda Sadie	3
<b>Entrer dans l'école publique sud-africaine :</b> comprendre l'expérience scolaire des élèves à partir de la notion de communauté scolaire par Marie Jacobs	8
<b>Programmes...</b>	12
XenAfPol - Nouveau programme de recherche sur les formes d'exclusion de nature xenophobe en Afrique	
Nouveau programme de recherche en sociolinguistique	
Réseau des Aires Protégées Urbaines (UPA) - Colloque Biodivercities organisé à Paris	
Yeoville Studio - Bilan d'une riche première année	
<b>Actualités...</b>	15
L'IFAS déménage	
Constitutions et état de droit en Afrique depuis les Indépendances	
Atelier sur SIG en archéologie	
Une attractivité sans précédent du séminaire APORDE pour sa 5 <sup>e</sup> édition	
<b>Publications...</b>	18

# Editorial...

Ces deux photographies que 15 années séparent représentent plus qu'un simple jeu des sept erreurs mis à la sauce johannesbourgeoise : tout autant qu'une occasion d'annoncer au réseau des chercheurs liés à l'IFAS notre déménagement en cours de Newtown à Braamfontein (cf. page 15), il permet un exercice de mémoire sur l'inscription de l'institution dans la ville. Pour l'occasion, coiffer la casquette de géographe permet une analyse paysagère sur photos, exercice ô combien classique et privilégié de la discipline depuis Vidal de la Blache (quoiqu'assez étroit tout de même dans sa vision concentrée à la micro-échelle du quartier) : si la photo la plus ancienne laisse à voir un espace urbain quelque peu brut de décoffrage (et les couleurs d'hiver ne manquent pas d'accentuer le côté pelé du paysage tout autant que les trous apparents dans le tissu et le mobilier urbains ainsi que la trame viaire), l'édition 2010 offre un paysage plus policé, dans tous les sens du terme : plus de camps de squatters visibles à proximité de la gare de taxi de Bree street (à droite sur l'ancienne photo), Newtown est devenue respectable et Braamfontein, dont on peut admirer les immeubles sur la ligne d'horizon immédiate, a acquis depuis deux ans un statut envié de nouvel eldorado culturel jobourgeois. Au premier plan droit, on note la prééminence du programme de logements de Brickfields, fièrement publicisé au milieu des années 2000 par la Ville de Johannesburg comme la première tentative de construction de logement social de qualité au contact direct du centre-ville depuis la fin de l'apartheid : les squatters expulsés de Carr street en 2010 qui se sont tournés vers la Cour constitutionnelle pour être relogés à proximité du centre-ville savent quelque chose de l'importance stratégique de ce quartier par rapport aux sources d'emploi du centre-ville. Autre icône on ne peut plus respectable, le Mandela Bridge, qui connecte Newtown à Braamfontein depuis 2003 seulement et offre une vue incomparable des voies de chemins de fer partant de la gare centrale de Park Station et de la skyline du centre-ville.

Ce que ne montrent pas les photos en revanche, ce sont aussi les hauts et les bas du quartier entre ces deux dates, et qui témoignent, au nez et à la barbe des politiques urbaines, de la rapidité de la transformation dans les villes sud-africaines aujourd'hui, alternant processus de gentrification / renouvellement et déclin urbain à des vitesses impensables dans les villes européennes : les camps de squatters directement à l'emplacement du programme de logements de Bricksfield qui ont poussé entre la fin des années 90 et 2003 en sont un bon exemple. Et finalement, à travers cette évocation du changement sur le moyen temps, ces deux photos représentent bien plus, car elles évoquent pour la plupart des chercheurs qui accompagnent l'existence de l'IFAS-Recherche depuis 1995, et qui sont fondamentalement des animaux au temps long, des souvenirs éminemment



1995 : panoramique extrait de la brochure IFAS/MAE "Pourquoi l'Institut français à Newtown".  
2010 : déménagement de l'IFAS de Newtown à Braamfontein, dernière photo souvenir sur le toit, "dans le style de..."

personnels et microscopiques des transformations du quartier. Je pense ici au récit (rétrospectivement) amusé de Philippe Gervais-Lambony (premier directeur scientifique de l'IFAS Recherche à partir de 1995) du passage des visites guidées du quartier données aux officiels du Ministère à la formule panorama depuis le havre de paix que représentait le toit de l'IFAS, quand le quartier était devenu à la fin des années 90 un haut lieu de l'insécurité jobourgeoise. Je pense ici au trajet tortueux que m'avait fait suivre Philippe Guillaume (directeur scientifique de l'IFAS Recherche au début des années 2000) pour venir de Melville en 2003, quand le Mandela Bridge n'était pas encore construit, à travers les friches et les *shacks* qui cernaient le pâté de maisons. Je revois mon premier déjeuner avec Aurelia Wa Kabwe-Segatti (directrice scientifique de l'IFAS Recherche au milieu des années 2000) à la terrasse du restaurant Moyo du Market Theatre aujourd'hui fermé, et à notre fou rire au vu de la mauvaise grâce des serveurs à opérer dans cet établissement beaucoup moins prestigieux que ses frères des banlieues Nord de Johannesburg (ou alors, c'était le pinotage). Je pense enfin au toit et à ses aménagements mobiliers improvisés au fil des ans support à tous les pots d'adieu offerts aux chercheurs mis à disposition par le CNRS, aux VI, aux agents comptables, et à nos collègues du CNRS et de l'IRD...

Si cette année 2011 sera bien occupée par le déménagement, selon la formule consacrée, pendant les travaux, les affaires continuent : ce numéro de Lesedi, étendu d'un supplément spécial sur le programme Yeoville, est notre manière de continuer le travail avant l'installation définitive dans le nouveau Braamfontein. Bonne lecture, et bienvenue à Braam'.

*Sophie Didier*  
Directrice IFAS-Recherche



## La perception de la démocratie et de la gouvernance par les étudiants en République démocratique du Congo<sup>i</sup>

**Yolanda Sadie**

*Département d'Études politiques,  
Université de Johannesburg*

Il existe une longue tradition d'activisme politique chez les étudiants africains à travers l'organisation, en réponse aux changements politiques, sociaux et économiques, de manifestations qui ont parfois pu avoir une grande influence sur la scène nationale. Nzongola-Ntjalala (2002:179) décrit le rôle du mouvement étudiant dans la longue quête congolaise de la liberté politique, comme "l'organisation de la société civile la plus importante à avoir défié le régime de Mobutu au summum de sa puissance, et à avoir contribué positivement à la lutte contre la dictature et son règne de terreur".

Les premières élections présidentielles démocratiques du pays se sont finalement tenues en 2006. Ces premiers pas vers une démocratisation comparable à celle à l'œuvre dans les états africains nouvellement démocratisés, ont entraîné un grand optimisme politique et ont généré de fortes attentes sur les progrès à venir avec la e-démocratie. Toutefois, on pourrait se poser des questions sur le niveau de satisfaction des étudiants dans les universités congolaises par rapport à l'état de la démocratie dans leur pays. La gouvernance s'est-elle améliorée ? Quels en sont les principaux problèmes ? Les étudiants font-ils confiance à leurs institutions politiques ? Comment en perçoivent-ils les résultats ? La nouvelle élite intellectuelle et les nouveaux leaders politiques envisagent-ils un avenir dans le Congo de demain ou considèrent-ils déjà de quitter leur pays ?

Pour répondre à ces questions, des enquêtes d'opinion auto-administrées, complétées par des discussions de groupes, ont été menées auprès d'étudiants de deux universités congolaises. Ce travail de recherche est le premier en son genre à être mené auprès d'étudiants universitaires au Congo. Il a été effectué dans les Universités de Kinshasa (Unikin) et de Lubumbashi en début 2008. Les enquêtes ont permis d'interviewer 955 étudiants de l'Université de Kinshasa et 926 de l'Université de Lubumbashi. L'enquête a cherché un certain degré de représentativité au sein de la faculté, aussi bien en terme de genre que d'ancienneté, comme en atteste le profil biographique et démographique final.

En complément de la partie quantitative de la recherche, trois discussions de groupes d'environ 15 étudiants chacune se sont tenues dans les deux universités. Deux des groupes (un groupe d'étudiants et un autre d'étudiantes) comprenaient des meneurs étudiants, alors que le troisième groupe était mixte et comprenait des étudiants aussi bien que des



*Une classe d'étudiants de l'Université de Lubumbashi*

étudiantes dans les deux universités. Ces discussions de groupes ont permis de se faire une idée plus claire de l'opinion étudiante.

Le questionnaire a couvert cinq grands thèmes : la démocratie et la gouvernance<sup>ii</sup> ; la participation/les comportements politiques ; les droits et les valeurs sociaux et moraux ; la liberté et la fiabilité des médias ; et la perception de la Southern African Development Community (SADC). Cet article, qui évoque les perceptions de la démocratie et de la gouvernance, traite de la satisfaction des étudiants vis-à-vis de la démocratie et des principes démocratiques qu'ils soutiennent ; leur niveau de confiance vis-à-vis des institutions gouvernementales ; leur satisfaction par rapport aux résultats des diverses institutions gouvernementales et,

finalement, leur opinion quant à leur avenir personnel dans le pays.

Il n'est pas surprenant que la majorité des étudiants (61%) soit mécontente / très mécontente de l'état de la démocratie dans leur pays. Les diverses raisons fournies à cet effet nous donnent un bon aperçu non seulement de leurs attentes sur les avantages d'une démocratie, mais également sur ce qu'elle représente.

C'est le manque de libertés, la liberté d'expression et de la presse en particulier, qui a été mis en avant par une grande majorité des interviewés comme raison principale de leur mécontentement concernant l'état de la démocratie, suivi de près par la déclaration que « les droits de l'homme ne sont pas respectés ». Un grand nombre d'étudiants met aussi en cause le système juridique déclarant notamment que : « la loi n'est pas respectée / il n'y a pas de principe de légalité / le système judiciaire n'est pas indépendant / le système judiciaire est corrompu et il n'y a aucune justice ».



Un groupe de discussion organisé à l'Université de Lumbumbashi

Contribuent également à leur mécontentement de l'état de la démocratie dans le pays : la « corruption » et le « trafic d'influence », suivis de près par le manque de bonne gouvernance (exprimé par « mauvaise gouvernance / manque de transparence / aucune consultation / mauvaise gestion des ressources publiques »). Les autres motifs d'insatisfaction (bien que mentionnés par un nombre comparativement beaucoup plus petit d'étudiants que pour les autres déclarations) sont : les « injustices » ; le manque de prestations de services exprimé à travers des problèmes tels que « l'insécurité sociale et physique / la mauvaise infrastructure / la mauvaise éducation ou le manque de celle-ci / la manque de développement / la pauvreté / le manque d'emplois » ; la violence y compris celle résultant du tribalisme ; le manque d'élections régulières et transparentes

et le fait que le pays soit encore une « dictature ». Les cinq questions principales à aborder en vue d'améliorer la démocratie dans le pays sont : l'amélioration des libertés – les libertés d'expression et de la presse en particulier ; l'amélioration de la bonne gouvernance et la fin du trafic d'influence ; l'amélioration du système judiciaire – qui inclut les déclarations telles que « l'application de la justice, le respect de la loi, le principe de légalité et l'indépendance du système judiciaire » ; la prestation d'une variété de services y compris l'infrastructure, l'éducation et l'emploi ; et le respect des droits de l'homme. Parmi d'autres problèmes à aborder figurent la sécurité et la fin du tribalisme ; les élections régulières et transparentes ; et le respect des personnes et de l'égalité.

Les étudiants qui étaient satisfaits / très satisfaits (34,7%) de l'état de la démocratie le comparaient évidemment avec la situation sous le précédent régime<sup>iii</sup>. La plupart de ces étudiants ont mentionné « des élections régulières et transparentes pour la première fois / une démocratie pluripartite / assez de place pour les partis d'opposition / la participation publique / la juste représentation du peuple au parlement / la dictature étant une chose du passé », mais également l'existence de plus de liberté de « choix », « d'expression », « d'opinion » ainsi que « plus de stabilité et de paix ».

#### Faire confiance aux institutions

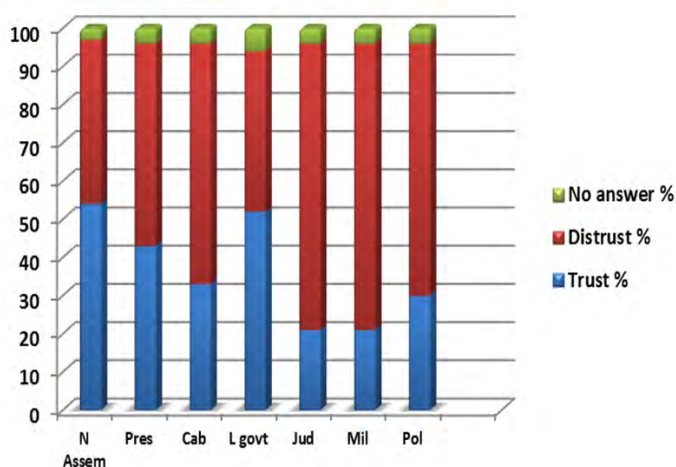
Ainsi, pour les étudiants, le trafic d'influence, le manque de bonne gouvernance et le mécontentement qu'inspire le système judiciaire, représentent quelques uns des grands problèmes auxquels fait face la démocratie en RDC. De manière plus générale, comment ces étudiants voient-ils leur État ? Leur perception des problèmes liés à la démocratie affecte également la confiance qu'ils ont dans les institutions politiques du pays. Faire confiance aux institutions est important pour deux raisons : premièrement, c'est important pour la 'gouvernance' – les fonctionnaires ont besoin de la coopération de leurs citoyens pour mettre en œuvre les politiques gouvernementales. Il est facile de mettre en œuvre des décisions populaires, mais les dirigeants ont besoin du 'capital gouvernance' accumulé grâce à la confiance pour exécuter des décisions impopulaires. Lorsque les institutions n'inspirent aucune confiance, les citoyens peuvent refuser de coopérer ou peuvent décider d'ignorer les lois, et de ce fait réduire l'efficacité du gouvernement (Bratton, 2005a et al.:61). Comme l'explique Rose (1994:20), « sans la confiance, et sans vraie représentation, la capacité de négociation de n'importe quelle démocratie s'effondrera ». De plus, le faible niveau de confiance qu'inspirent les institutions, surtout dans les états nouvellement démocratisés tels que le Congo, peuvent menacer ou mettre en danger la légitimité du système politique (voir Listhaug and Wiberg, 1995: 299).

Nombres de théories expliquent pourquoi les gens font ou ne font pas confiance à leurs institutions. Ces explications (Bratton et al. 2005: 67) qui ne s'excluent pas mutuellement, incluent des différences de générations, des différences économiques – entre ceux qui se voient ou qui voient leur pays dans une meilleure ou pire position – ainsi que les résultats et

l'efficacité politiques. La confiance est donc quelque chose qui ne vient pas naturellement – elle se cultive. Le lien étroit entre la confiance et les résultats était également évident dans l'enquête. L'absence de données chronologiques ne permet pas d'établir s'il y a eu une baisse ou non dans la confiance dans les institutions, cependant, après que Joseph Kabila a été assermenté comme premier président élu démocratiquement depuis l'indépendance Congolaise, l'organisme International Crisis Group (9 janvier 2007) a rapporté que « [l]e nouveau gouvernement a des institutions qui sont faibles et qui fonctionnent à peine .... ».

Nous avons essayé de sonder l'opinion des étudiants Congolais sur la confiance qu'ils avaient dans les institutions politiques, en leur demandant s'ils avaient « entièrement », « un peu », « peu » ou « pas du tout » confiance en celles-ci. Les institutions concernées étaient : le Parlement (l'Assemblée nationale), le Président, le Conseil des ministres, le gouvernement local, le système judiciaire (les tribunaux), l'armée et la police.

**Figure 1 : Niveau de confiance (« un peu » et « entièrement » on été amalgamés)**



De toutes les institutions énumérées, le Parlement / l'Assemblée nationale est l'institution à laquelle plus de la moitié des étudiants font le plus confiance (54.4%), possiblement parce que, du point de vue du public, l'Assemblée nationale représente un forum où se tiennent des débats ouverts et critiques – une situation à laquelle les Congolais ne sont plus habitués depuis de nombreuses années<sup>iv</sup>. Ils ont également déclaré que les élections étaient relativement régulières et transparentes. Les autres institutions auxquelles les étudiants font le plus confiance sont celles de la Présidence (42,6%) et du Conseil des ministres (32,6%). C'est aux institutions du système judiciaire et de l'armée que les étudiants font le moins confiance (21,1% chacune).

Le trafic d'influence au sein du système judiciaire et

l'inefficacité de celui-ci ont été l'argument principal mis en avant par les étudiants pour expliquer leur insatisfaction de l'état de la démocratie dans le pays. Pour les universitaires d'Unikin, le point de vue négatif des étudiants sur la justice n'a rien de surprenant. Ils ont confirmé que le problème réside principalement dans le niveau de corruption des juges : en effet, leurs salaires sont si bas qu'ils sont prêts à accepter des pots-de-vin, une pratique qui a également été soulevée dans les discussions de groupe. Un certain nombre d'études qui ont été dirigées à l'université sur l'état du système judiciaire dans le pays, ont pointé ce problème spécifique relatif aux juges – avec lesquels la plupart des gens ont un contact direct qui influence leur perception<sup>v</sup>.

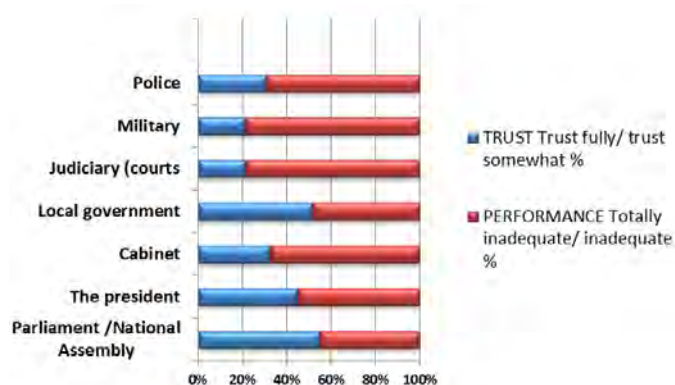
Le fait que les étudiants n'ont pas confiance en l'armée n'est pas non plus surprenant, vu son incapacité à assurer la paix dans l'Est du Congo, particulièrement dans la région du Kivu qui se caractérise par la violence continue et des violations des droits de l'homme massives commises à l'encontre des populations civiles par les groupes rebelles que l'armée congolaise n'arrive pas à contrôler<sup>vi</sup>. La présence des soldats de la paix de la MONUC dans le pays souligne d'autant plus le fait que l'armée congolaise est incapable d'assurer elle-même la paix dans le pays (voir par exemple, Human Rights Watch 2008).

Bien qu'en général les étudiants fassent relativement confiance au gouvernement local (51,7%), on trouve une différence significative dans ce niveau de confiance entre les étudiants de Kinshasa et de Lubumbashi, avec 32,6% et 71,4% respectivement. Diverses sources (y compris les discussions de groupe) reconnaissent que le gouvernement local de Lubumbashi présente de meilleurs résultats que celui de Kinshasa. De même, les étudiants de Lubumbashi (49,2%) font plus confiance au Président que ceux de Kinshasa (36,2%). Cette plus grande confiance des étudiants de Lubumbashi s'applique également au Parlement / à l'Assemblée Nationale et au Conseil des ministres. Les deux raisons fournies pour expliquer ces différences (bien qu'elles ne soient pas mutuellement exclusives) sont que, premièrement, le président vient de la Province du Katanga où il jouit d'un plus grand soutien, et deuxièmement, les étudiants de Kinshasa étant plus proches de ces institutions, ils sont mieux informés et, donc, leur font moins confiance.

Dans une autre question, les étudiants devaient évaluer, en fonction de leur niveau de confiance, les résultats de chacune des institutions énumérées, et dire s'ils les trouvaient « complètement inadéquates », « inadéquates », « adéquates », « excellentes » ou s'ils n'avaient « pas d'opinion » sur le sujet. Comme l'indique la Figure 2 ci-dessous, les institutions auxquelles les étudiants font le moins confiance, c'est-à-dire le système judiciaire, l'armée et la police, sont également pour eux celles qui sont les moins remarquables en termes de résultats.



**Figure 2 : Perceptions de confiance et de résultats**



Un indicateur spécifique de résultats que Bratton et al. (2005:232) considèrent comme « l'indice d'ensemble du niveau de confiance envers les institutions », est de savoir si la population estime que les fonctionnaires sont corrompus, et lorsque c'est le cas, si cela se traduit par un plus grand manque de confiance envers les institutions de l'État (voir Bratton et al. 2005:232).

Afin d'évaluer le niveau de corruption en RDC, il a été demandé aux étudiants d'indiquer leur degré d'accord/désaccord avec des déclarations faites sur l'implication des fonctionnaires du gouvernement central, du gouvernement local et de la police. La perception générale des étudiants sur l'existence de trafic d'influence dans le pays est très alarmante. Pour une grande majorité des étudiants, soit 71,8%, la police est corrompue. 65,6% des étudiants pensent que les membres du gouvernement central sont coupables de trafic d'influence, alors que seulement 48% pensent que c'est le cas du gouvernement local, ce qui correspond aux niveaux élevés de confiance qu'ils ont envers le gouvernement local. La principale différence dans le niveau de confiance envers le gouvernement local entre les étudiants de Lubumbashi et ceux de Kinshasa, se traduit également dans leurs perceptions différentes du trafic d'influence au niveau du gouvernement local (37% et 60% respectivement). La perception des niveaux élevés du trafic d'influence dans le pays par les étudiants, correspond à celle du trafic d'influence par le grand public tel qu'on le trouve dans l'Indice de perception de la corruption d'Amnesty International pour 2008, selon lequel la RDC fait partie des dix pays les plus corrompus du monde, avec un indice de 1.7 (1 étant le plus mauvais indice et 10 étant le meilleur indice). Bien que beaucoup avancent qu'il est très difficile de déterminer dans quelle mesure ces opinions reflètent la réalité, la RDC offre de nombreuses preuves qui permettent d'étayer de telles opinions.

Le type de corruption mis en avant par les étudiants au niveau du système judiciaire (juges/services de sécurité) concernait en général les pots-de-vin versés pour classer une affaire dès l'enquête ou avant le passage devant un juge.

Comme l'a résumé un participant d'une des discussions de groupe d'Amnesty International (2007: 21), « L'insécurité est synonyme de manque d'argent. La justice est synonyme d'avoir l'argent ».

Les causes du trafic d'influence en RDC entrent dans trois catégories : politiques, économiques et psychosociales. Parmi les causes politiques, on trouve les prérogatives exorbitantes du Président, la politisation de l'administration et de l'armée, ainsi qu'un manque de séparation efficace des pouvoirs. Les causes économiques incluent les salaires très bas des fonctionnaires dans tous les secteurs, la pauvreté, la faiblesse de l'économie accompagnée d'un système bancaire déficient, l'absence de contrôle administratif et la gestion désorganisée des ressources humaines. Certaines des causes psychosociales incluent un leadership motivé par l'intérêt personnel et l'absence de la notion de service public, une culture sociale qui ne correspond pas aux normes de la fonction publique, et la résistance à une culture de contrôle (voir Amnesty International, 2007 (RDC): pp. 25-32).

Il n'est donc pas surprenant que la majorité des étudiants soit d'opinion que les dirigeants du gouvernement « se sont servis » (55%), « et [ont servi] leurs amis et leurs familles » (47%). Nous avons fourni aux étudiants une liste comportant des noms et leur avons ensuite demandé : qui selon vous sont ceux qui sont favorisés par le gouvernement ? Il leur a été demandé de marquer d'une croix toutes les options applicables, allant des fonctionnaires hauts placés aux citoyens ordinaires (voir le Tableau 1 ci-dessous). Seuls 20% des étudiants pensaient que le gouvernement aide les citoyens ordinaires. La perception des étudiants suggère l'existence de tendances néo-patrimoniales parmi les dirigeants du gouvernement.

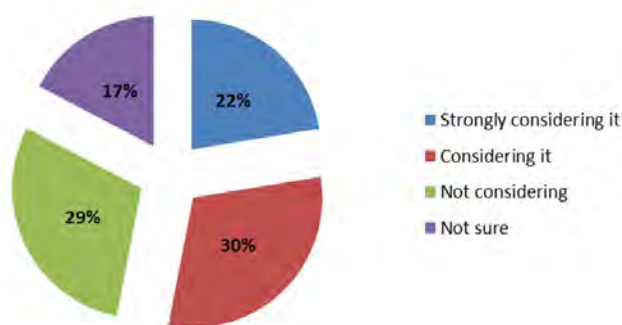
**Tableau 1 : Ceux qui sont favorisés par le gouvernement**

Hauts fonctionnaires du Gouvernement	55%
Familles et amis des hauts fonctionnaires du Gouvernement	47%
Partenaires commerciaux des hauts fonctionnaires du gouvernement	39%
Membres des groupes ethniques et linguistiques des hauts fonctionnaires du gouvernement	38%
Membres de la classe économique des hauts fonctionnaires du gouvernement	29%
Fonctionnaires	24%
Citoyens ordinaires	20%

Étant donné que la majorité des étudiants n'a que peu de confiance en la plupart des institutions politiques, qu'elle ne trouve pas les résultats des dirigeants politiques satisfaisants et, avant tout, qu'elle voit le trafic d'influence des politiques et des hauts fonctionnaires du gouvernement comme un problème important dans le pays, les étudiants envisagent-ils un avenir personnel dans leur pays? À ce sujet, la question suivante leur a été posée : dans quelle mesure pensez-vous

vous installer dans un autre pays une fois que vous aurez terminé vos études ? Les étudiants devaient indiquer s'ils « le considéraient fortement », « le considéraient », « ne le considéraient pas », ou « n'étaient pas sûr ».

**Figure 3 : S'installer dans un autre pays**



Cinq étudiants sur dix se considèrent comme des émigrants potentiels. D'après ce qui a été dit précédemment, il est clair que les étudiants ont des problèmes avec l'état de la gouvernance dans leur pays. Lors de nos discussions de groupe avec les étudiants, un certain nombre de ces inquiétudes a encore une fois été souligné et a permis d'expliquer pourquoi les étudiants veulent quitter leur pays. D'autres raisons incluent le manque d'emplois, les conditions

socioéconomiques actuelles et le bas niveau de l'éducation.

### Conclusion

Le mécontentement des étudiants quant à la démocratie au Congo est dû au manque de libertés (la liberté d'expression et de la presse en particulier), ainsi qu'au fait que ni les droits de l'homme ni le principe de légalité n'y sont respectés. Les étudiants font très peu confiance aux institutions politiques du pays, ce qui peut avoir des conséquences graves sur la légitimité politique dont la nouvelle démocratie congolaise dépend pour sa survie. L'un des grands problèmes lié aux institutions du pays, d'après la perception des étudiants, est le niveau de corruption, un indice important de mauvaise gouvernance.

Face aux perceptions plutôt pessimistes des étudiants quant à la manière dont les problèmes sont traités, des perceptions qui traduisent également un manque de confiance envers les institutions, il n'est donc pas surprenant que la majorité des étudiants interviewés considéraient émigrer une fois leurs études terminées. La probabilité d'une fuite des cerveaux n'est pas un bon présage pour le développement futur du pays. Bien que les pays africains bénéficient des transferts d'argent des émigrants, ces fonds permettent seulement de nourrir les familles destinataires et ne favorisent pas une croissance ni un développement durables, étant donné qu'il n'existe aucun transfert de connaissances sur le long terme.

- i. Cette étude fait partie d'un projet plus large dirigé par le Prof. Yolanda Sadie du Département d'Études politiques de l'Université de Johannesburg, et du Prof. Maxi Schoeman du Département de Sciences politiques de l'Université de Pretoria, qui porte sur le comportement et l'attitude politiques des étudiants d'université au sein de certains pays de la région de la SADC, et commencé début 2007. Toutefois, pour ce qui est de la recherche dirigée en RDC, il s'est agit d'un projet conjoint entre les chercheurs susmentionnés et le Dr Aurelia Segatti, alors Directrice de l'IFAS-Recherche.
- ii. La compréhension des étudiants sur ce que représente une démocratie a été établie indirectement en posant une question type : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la manière dont la démocratie fonctionne dans votre pays? » Ils devaient choisir entre « très satisfait », « satisfait », « mécontent » et « très mécontent ». Dans les questions ouvertes qui ont suivi, il leur a été demandé de donner les raisons pour lesquelles ils étaient satisfaits / mécontents, ainsi que des suggestions sur ce qui devrait être amélioré.
- iii. Le gouvernement est le même depuis 2006. Les prochaines élections présidentielles et législatives doivent se tenir cette année. Une grande incertitude règne à ce sujet cependant.
- iv. Il s'agit là d'une explication possible avancée par Katelondi, (2009, entretien)
- v. Voir également Amnesty International (RDC, 2007:21) sur le trafic d'influence au sein du système judiciaire
- vi. Ce point de vue a également été fortement exprimé lors des discussions de groupe.

### Références

- Amnesty International, 2007. Amnesty International Report, 2007-RDC. Available at: <http://archive.amnesty.org/report2007/RDC>
- Bratton, M, R Mattes and E Gyimah-Boadi, 2005 : Public Opinion, Démocratie and Market Reform in Africa. Cambridge University Press : Cambridge.
- Human Rights Watch, 2008. 'World Report Chapter: Democratic Republic of Congo' (PDF). Disponible à: [www.hrw.org](http://www.hrw.org).
- International Crisis Group, 2007. 'Congo: Staying Engaged after the Elections' Africa Briefing, No. 44. Disponible à: [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)
- Katelondi, K 2009. Former Secretary General of the RCD-Goma Party. Interview on 21 January.
- Listhaug, O and Wiburg, M. 1995. 'Confidence in Political and Private Institutions' in Klingemann, H and Fuchs, D (eds.) Citizens and the State. Oxford: Oxford University Press.
- Nzongola-Ntalaja, G 2002. The Congo from Leopold to Kabila. London: Zed Books
- Rose, R 1994. 'Rethinking Civil Society: Post Communism and the Problem of Trust' in Journal of Démocratie, 5(3), pp, 18-30.
- Transparency International, 2008. The 2008 Corruption Transparency International Corruption Perception Index. Disponible à: [www.transparency.org](http://www.transparency.org)

## Entrer dans l'école publique sud-africaine :

comprendre l'expérience scolaire des élèves à partir de la notion de communauté scolaire

### Marie Jacobs\*

*Doctorante en sociologie de l'éducation :  
Université de Louvain, GIRSEF – Groupe Interdisciplinaire de  
Recherche sur la Formation et l'Éducation  
Université de Genève, SATIE – Sociologie de l'Action,  
Transformation des Institutions et Éducation*

Depuis les premières élections démocratiques en 1994, l'Afrique du Sud a connu des transformations profondes au niveau de son système scolaire. Décrite comme une période de transition, la décennie qui s'est écoulée durant la période post-apartheid a principalement consisté en la reconfiguration du système éducatif et à la redéfinition d'un curriculum national commun. L'élaboration de cette grande réforme scolaire s'est fondée sur le principe de droit à l'éducation et visait avant tout à démocratiser l'accès à l'éducation en réduisant les inégalités héritées du système scolaire sous l'apartheid<sup>i</sup>. Dans les faits, au lieu d'aboutir à une mixité scolaire relativement aléatoire et complète, le démantèlement de l'apartheid a conduit à une répartition des populations scolaires selon l'ancienne hiérarchie scolaire. Sous l'effet indirect des stratégies des établissements – comme l'imposition de frais de scolarité élevés par le conseil d'administration scolaire (le *school governing body*, SGB) – cette redistribution raciale a été associée à une répartition en fonction des classes sociales, profitant majoritairement aux classes moyennes et élevées<sup>i</sup>. Ces écoles se sont vues par conséquent de plus en plus mises en concurrence du fait de leur entrée dans une logique de marché scolaire. Ainsi, la libéralisation totale de l'offre scolaire a mené à une reconfiguration du système scolaire selon les principes de la logique marchande dans laquelle toutes les écoles ont été mises en concurrence. Alors que certains établissements tentent

tant bien que mal de maintenir, par le biais de frais de scolarité élevés, leur position favorable sur le « quasi marché scolaire » ; d'autres écoles font face à une dégradation croissante de leurs conditions matérielles d'enseignement et à une concentration d'élèves « peu rentables »<sup>iii</sup>.

Dans les contextes scolaires qui nous occupent, les établissements étudiés<sup>iv</sup> bénéficient d'une réputation scolaire moyenne/défavorable dans la hiérarchie des écoles situées dans la même circonscription géographique. Si ces établissements encadrent une population scolaire relativement diversifiée du point de vue socioéconomique et culturel, ils se distinguent par leur engagement politique dans le contexte de la fin du régime de l'apartheid. Cet engagement, qui reste encore très marquant aujourd'hui, se traduit dans la mise en place d'une culture scolaire forte qui vise à offrir aux élèves un cadre institutionnel très structurant et qui tend, parfois, à dépasser les frontières scolaires stricto sensu. Cet ethos scolaire pèse dès lors de manière très significative sur l'expérience scolaire des élèves étant donné l'investissement pédagogique mais également social du personnel à l'égard de ces jeunes. Ainsi, à défaut de pouvoir peser significativement



Récréation, école anciennement coloured, Mars 2010, P. Guinard



dans ce nouveau « marché scolaire », ces écoles vont se « spécialiser » dans un segment précis de ce marché et vont, de cette manière, attirer des profils assez spécifiques d'élèves en leur sein. Deux des principales écoles de notre terrain de recherche nous intéressent plus particulièrement pour cet article : la première (école H.) est une école située dans le quartier Hillbrow et encadre une population scolaire largement issue de l'immigration. Cette école a été une des premières, dans le centre de Johannesburg, à ouvrir ses portes aux élèves de race noire (dans les années 1990) alors que la part de la population blanche du quartier commençait à diminuer. A l'heure actuelle, seulement un tiers de sa population scolaire paye réellement la totalité du montant des frais. La seconde école (école S.) est située dans un quartier de classe moyenne au sud de Johannesburg et à proximité du township de Soweto. Près de 90% de sa population scolaire réside à Soweto et est issu des classes moyennes du township (les frais scolaires s'élèvent à 5000 rand pour l'année scolaire). Cette école était historiquement classée comme relevant du modèle C du système scolaire sous l'apartheid. Ce statut, dans le cadre des premières politiques d'incitation à la déségrégation raciale, autorisait les écoles ex-blanches, indiennes ou métisses à l'inscription aux élèves d'autres « catégories raciales ».

Dans les écoles étudiées à Johannesburg, tout se passe comme si l'expérience scolaire des élèves était fortement tributaire de l'inscription de l'établissement dans le quartier et du type de liens entretenus avec la communauté environnante (l'articulation entre l'école et le quartier/l'espace urbain). Le postulat de départ soutient que la manière selon laquelle l'établissement scolaire va se positionner par rapport au quartier est révélatrice des valeurs et principes véhiculés dans son projet pédagogique. Or, les établissements scolaires étudiés entretiennent une relation assez caractéristique avec cet environnement extérieur, relation qui se réalise dans une *communauté scolaire*. Le concept de communauté scolaire renvoie au fait que la définition du projet pédagogique de l'école et sa mission scolaire sont inscrits dans un environnement local<sup>v</sup> autrement dit, dans un « un registre incarné » qui est à la fois déterminé spatialement, culturellement, et socialement. Pour étudier les différentes formes observables que peut revêtir la communauté scolaire, deux dimensions doivent être prises en compte : la première correspond à l'engagement de l'école vis-à-vis de l'environnement local et la seconde correspond à la participation de cet environnement local au projet d'établissement.

Prenons tout d'abord la première dimension. La notion de communauté scolaire se rapporte aux différentes formes d'ordre scolaire local identifiables qui font que l'établissement scolaire peut potentiellement soit se positionner *contre* le quartier ou *avec* le quartier où il est situé. Le premier cas renvoie à une volonté des établissements scolaires de s'isoler, en partie, de leur environnement local de façon à tendre vers une conception plus générale de l'éducation dans la société. Cet isolement par rapport à l'environnement local ne fait pas forcément référence au contexte socioéconomique dans

lequel l'école est directement située mais peut également se rapporter au quartier de résidence de la population scolaire qu'elle encadre. L'école S. correspond à ce premier cas étant donné la disjonction entre les caractéristiques sociales et culturelles de la population scolaire (largement issue de Soweto et majoritairement de couleur « noire ») et celles de la population enseignante qui adhère totalement à un registre scolaire encore fortement teinté des valeurs et des principes anciennement « blancs » de l'école. Ce phénomène est caractéristique de contextes scolaires multiculturalistes qui mettent significativement l'accent sur l'ouverture aux diverses cultures considérées comme égales et devant être respectées au sein de l'établissement. L'enquête de Dalamba et Vally (1999) montre ainsi que lorsque l'école se trouve très conservatrice à l'égard de ses valeurs et de ses principes, les élèves non blancs qui viennent s'inscrire dans ces écoles sont socialisés sur base d'un certain nombre de préjugés raciaux. Alors que ce type d'école se présente comme consciemment inclusif, l'intention cachée consiste à dissimuler le modèle culturel et normatif dominant qui correspond aux pratiques assimilationnistes de l'établissement anciennement 'blanc'<sup>vi</sup>. Aussi les élèves qui sont scolarisés dans ce type d'établissement se voient contraints de s'adapter aux exigences scolaires propres à l'école en faisant déni de leurs particularités culturelles. *"I think that if people from other races want to come to our school then they must adjust to the culture and norms of school"*<sup>vii</sup>.

Le second cas renvoie à des établissements scolaires qui s'investissent activement dans un projet social avec la communauté environnante et d'où provient la majorité de leur population scolaire. De façon à faciliter le processus de scolarisation et à faire de l'école un espace de socialisation qui puisse combler les lacunes ou les fragilités du milieu de vie des élèves, l'établissement scolaire estompe les frontières avec le quartier environnant et désacralise ainsi le rapport à l'école<sup>viii</sup>. Ce deuxième cas de figure correspond aux actions mises en place par l'école H. qui s'efforce de maintenir les élèves dans le jeu scolaire et d'offrir, au sein de l'espace scolaire, un cadre structuré, sain et en sécurité pour des élèves qui sont élevés dans des conditions sociales difficiles et parfois précaires.

La seconde dimension se rapporte à l'engagement et aux possibilités de participation existants entre les parents d'élèves et d'autres partenaires institutionnels potentiels avec l'établissement. Un des points nodaux des dynamiques de transformation du système scolaire sud-africain est le lien construit entre l'école et la communauté. Si, durant l'apartheid, cette notion de communauté renvoyait à une conception racialisée des rapports sociaux et au fait que la communauté scolaire correspondait nécessairement à un système scolaire racial particulier ; aujourd'hui, cette notion constitue paradoxalement un « opérateur de la démocratisation du système »<sup>ix</sup> et symbolise la restitution du pouvoir démocratique aux citoyens, toutes races confondues. « La communauté est aujourd'hui la manière de rendre le pouvoir aux gens, pouvoir dont ils ont été privés – plus ou moins selon les groupes sociaux – par un régime autoritaire »<sup>x</sup>. En effet,

pour dynamiser l'exécution des réformes éducatives, l'état a fortement misé sur le partenariat avec la communauté. Un des outils mis en place pour remédier aux inégalités produites par le régime de l'apartheid a été la constitution d'un conseil d'administration scolaire<sup>xi</sup> (le *school governing body*) dont l'objectif était de mettre les parents à contribution dans les affaires scolaires de l'école de leur enfant. Comme l'état ne pouvait assurer la totalité des coûts liés à l'élargissement de l'offre scolaire et au refinancement des établissements désavantagés, la réduction des dépenses d'éducation a compté en partie sur la collaboration des parents auxquels on a reconnu le droit et les compétences décisionnelles au niveau des directions à prendre dans la gestion de l'école. « Les parents [ont été] d'autant plus responsabilisés : en participant et en permettant à l'Etat d'atteindre ses objectifs d'accès, d'équité et de qualité d'éducation, ils [devenaient] à leur tour garants du droit à l'éducation »<sup>xii</sup>.

Pour revenir aux deux cas d'école, si, dans l'école S., les parents sont presque forcés de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant (notamment au niveau du règlement et des activités organisées par l'école) ; dans l'école H., la direction et les enseignants se plaignent du peu d'intérêt dont font part les familles dans le projet pédagogique de l'école et bien souvent, dans le suivi scolaire des élèves à la maison. Cette réalité transparait dans la constitution du conseil d'administration scolaire (CAS) et dans l'efficacité de son fonctionnement au niveau décisionnel. Dans l'école S, le fait d'être membre du CAS constitue un véritable enjeu car la collaboration étroite entre cet organe et la direction de l'établissement octroie à ce premier un poids important dans la prise de décision. A l'inverse, l'école H. peine à mobiliser les parents et à les recruter en tant que membres du CAS. Si celui-ci est composé du nombre requis des parents d'élèves, ceux-ci n'ont pas forcément la connaissance ni les compétences nécessaires pour prendre en charge ce type de responsabilités (connaissance des règles de fonctionnement et de procédure imposées par la loi, capacités décisionnelles, illettrisme, etc.). Ce qui encoure davantage de travail pour la direction de l'établissement.

Du point-de-vue de l'élève, la notion de communauté scolaire permet de mettre en lumière l'articulation, en termes d'expériences subjectives de la scolarité, entre l'environnement scolaire et l'environnement familial. Autrement dit, en étudiant la relation établie entre l'école et la famille et l'école et son environnement local, cela permet de mettre en évidence les caractéristiques particulières de cette expérience scolaire et de comprendre la place de l'école dans la vie de ces adolescents. Dans les contextes scolaires que nous étudions, on pourrait envisager l'école soit comme un



Etat de délabrement des bâtiments de ces écoles défavorisées, Novembre 2010, M. Jacobs

refuge, soit comme un passage forcé du fait de l'obligation scolaire ou encore comme une opportunité pour s'en sortir. L'hypothèse analytique que nous défendons suggère qu'en fonction de ce rapport établi avec l'institution scolaire, l'élève va ou non investir différemment l'école (que ce soit au niveau des relations sociales ou au niveau du travail scolaire) et qu'en retour, le résultat de cet investissement scolaire et social aura un impact sur sa construction identitaire.

Comme explicité ci-dessus, l'école et la famille/le quartier constituent deux espace-temps (en termes de socialisation) qui s'articulent soit en continuité soit en rupture et qui auront un impact sur le type d'expérience que fera l'élève de sa scolarité. La continuité dans les pratiques et les règles de vivre ensemble entre la famille/le quartier et l'école se déclinerait en une forme « fonctionnelle » puisque les normes de socialisation sont proches entre ces deux espaces de

socialisation. La discontinuité se traduirait par contre en une forme « normalisante » lorsque les normes de socialisation sont défaillantes du côté familial (l'école remplit alors un rôle éducatif normalement incombé aux parents). "At first I was a type of person who was ignorant and didn't get along with any of my parents. Home for me felt like a danger box because everyday I'd do something wrong. So I always knew as soon as I get home, there will be a fight and I used to just walk away from it and go into my room. By that time I was still a smoker so I always had a cigarette to smoke before sleeping when angry. And there was a message during the school assembly which was about giving thanks and talking to God. So I asked my self why are people of my age forever happy and free to go home unlike me? I started praying God to help me make peace at home and asked him to help me quit cigarets" (un élève de première de l'école H.). Lorsque les pratiques et les règles de la rue envahissent l'environnement scolaire, la relation avec l'école peut conduire à des comportements déviants en son sein et à l'infraction volontaire des règles scolaires.

Au niveau de l'expérience scolaire, la discontinuité des pratiques pourrait être vécue et investie différemment : soit comme une expérience d'élaboration subjective<sup>xiii</sup> (l'école constitue un véritable refuge pour le jeune ou comme une

chance d'ascension sociale) soit comme une expérience de désajustement subjectif<sup>xiv</sup> (l'élève n'est plus disponible pour l'apprentissage scolaire et investit davantage l'école sur le plan des relations amicales/amoureuses ou bien s'oppose à l'école en enfreignant régulièrement les normes scolaires ou bien en empruntant les voies de la délinquance juvénile).

Pour conclure, le recours à la notion de communauté scolaire pour étudier l'expérience scolaire des élèves permet de prendre en compte différentes dimensions d'analyse qui interviennent dans le déroulement de la scolarité des élèves. En s'intéressant à la fois au contexte environnemental dans lequel l'école s'inscrit, aux possibilités de participation qui sont ouvertes aux familles au niveau du projet pédagogique et en retour, à leur engagement potentiel dans les affaires scolaires, il s'agit d'élargir la manière d'étudier l'expérience scolaire des élèves en évitant d'isoler l'école dans un espace clos. Entrer dans l'école publique sud-africaine, c'est s'intéresser aux caractéristiques d'un monde social dont les effets et les réalités dépassent les frontières physiques de l'établissement et qui marquent de manière significative l'expérience scolaire des élèves.

\* Marie Jacobs (Université Catholique de Louvain la neuve) a été accueillie par l'IFAS en 2009 dans le cadre de son doctorat.

i. VALLY S., Citoyenneté et éducation: une perspective sud-africaine, *Revue Internationale d'éducation Sévres*, No 44, avril 2007, pp 67-78.

ii. VALLY S., DALAMBA Y., Racism, Racial Integration and Desegregation in South Africa Public Secondary School, A Report on a Study by the South African Human Rights Commission (SAHRC), Johannesburg, 1999.

iii. SOUDIEN C., Constituting the class: an analysis of the process of integration in South African schools, in L. Chisholm (ed.), *Changing Class. Education and Social Change in Post-Apartheid South Africa*, HSCR, Cape Town, 2004, pp 89-114.

iv. Le terrain de recherche est composé de deux établissements scolaires contrastés (qui sont situés dans le quartier de Hillbrow à Johannesburg et dans le district administratif sud-ouest de la ville (à proximité du township de Soweto). Ces écoles ont été sélectionnées à partir de trois critères : la position de l'école sur le quasi-marché scolaire, la composition du public scolaire (le caractère culturellement hétérogène des populations scolaires) et le contexte environnemental de l'école (le type de quartier urbain circonvoisin et son incidence sur la vie scolaire).

v. « Un environnement local est composé d'individus spécifiques qui sont liés entre eux en fonction d'attentes, d'expériences, de contraintes et de ressources particulières », in J-P. PAYET, L'Afrique du Sud éclaire la France ? Une perspective comparative, *Colloque « Le particulier, le commun, l'universel. La question de la diversité culturelle à l'école »*, INRP, Lyon, 22-23 mai 2008.

vi. SOUDIEN C., Constituting the class: an analysis of the process of integration in South African schools, in L. Chisholm (ed.), *Changing Class. Education and Social Change in Post-Apartheid South Africa*, HSCR, Cape Town, 2004, pp 89-114.

vii. VALLY S., DALAMBA Y., Racism, Racial Integration and Desegregation in South Africa Public Secondary School, A Report on a Study by the South African Human Rights Commission (SAHRC), Johannesburg, 1999.

viii. PAYET J.-P., Les mondes scolaires sans qualités. *La matière et l'esprit*, 2, 2005.

ix. PAYET J.-P., L'Afrique du Sud éclaire la France ? Une perspective comparative, *Colloque « Le particulier, le commun, l'universel. La question de la diversité culturelle à l'école »*, INRP, Lyon, 22-23 mai 2008.

x. *ibidem*

xi. Le conseil d'administration scolaires est une entité décisionnelle créée par l'Etat au niveau de l'établissement scolaire et qui est composé de membres élus (principalement des parents, le personnel enseignant et non enseignant), d'élèves et de membres cooptés de la communauté scolaire.

xii. BAMBERG I., Education et démocratisation en Afrique du Sud: le nouveau système éducatif et décentralisé face à la reproduction des inégalités, in M.-F. LANGE, *Des écoles pour le Sud, Autrepart*, 17, 2001, pp 91-110.

xiii. MARTUCCELLI D., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002.

xiv. *ibidem*



# Programmes...

XenAfPol

## Nouveau programme de recherche sur les formes d'exclusion de nature xenophobe en Afrique

### Coordinateurs

**Laurent Fourchard**

*l.fourchard@sciencespobordeaux.fr*

**Aurelia Segatti**

*aurelia.wakabwe@wits.ac.za*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010 a débuté un nouveau programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche dont l'IFAS Recherche est partenaire. Coordonné par Laurent Fourchard (LAM, Les Afriques dans le Monde) et Aurelia



Poste de police de Cleveland lors des attaques xénophobes de 2008  
© Loren Landau

Segatti (ACMS, African Centre For Migration and Society – Wits University) et associant des chercheurs des Universités de Lagos, Nairobi, Kinshasa, Cambridge, Oxford, Ibadan et Jos, le programme XenAfPol est consacré à la compréhension renouvelée de différentes formes d'exclusion de nature xenophobe sur le continent africain, et plus particulièrement dans les grandes métropoles. Outre la production de savoir académique sur ces questions encore peu documentées, le programme de recherche XenAfPol ambitionne également de mener des travaux de recherche qui soient utiles pour la formulation de politiques publiques, notamment pour les villes et autorités locales confrontées à des processus socio-économiques changeant rapidement et devant composer avec une hétérogénéité sociale, culturelle, linguistique et économique sans précédents.

Le programme XenAfPol portera sur quatre pays en particulier : Afrique du Sud, Kenya, Nigéria, République Démocratique du Congo. L'IFAS Recherche organisera les recherches de terrain en Afrique du Sud et en RDC et a déjà proposé une bourse de Master à cet effet.

Il rassemble une équipe internationale et pluridisciplinaire dont un certain nombre sont familiers de l'IFAS puisque outre Aurelia Wa Kabwe Segatti (ancienne directrice scientifique de l'IFAS Recherche) et Laurent Fourchard (ancien chercheur résident à l'IFAS), Lydie Cabane (doctorante financée par l'IFAS) et Jacques Tshibwabwa-Kuditshini (U. de Kinshasa, actuellement Fellow au RFIEA de Nantes et associé depuis 2008 aux travaux de l'IFAS sur la migration) feront également partie des chercheurs mobilisés.

Le séminaire de lancement du programme a eu lieu à Johannesburg du 8 au 10 mars 2011.

## Nouveau programme de recherche en sociolinguistique

### Coordinateurs

**Michel Lafon**

*michel@ifas.org.za*

**Vic Webb**

*vwebb@postino.up.ac.za*

Un nouveau programme en sociolinguistique associant le Human Sciences Research Council (HSRC), l'Université de Pretoria et l'Université du Limpopo a été lancé cette année grâce à un financement de la Fondation Nationale de la Recherche (NRF) d'Afrique du Sud.

Ce programme porte sur les paradigmes de l'acquisition de la lecture/l'écriture, tant en langues africaines qu'en anglais, dans les écoles sud-africaines au niveau des quatre premières années de scolarité (Foundation Phase+ grade 4). Ce travail de recherche entend évaluer l'efficacité de la

••/p13

p12/...

politique, et des pratiques, en matière de langues mises en œuvre dans les écoles sud-africaines, lesquelles consistent à promouvoir l'utilisation de la langue maternelle africaine des jeunes élèves dans la phase initiale de la scolarité, ainsi que l'enseignement de l'anglais comme matière, avant que l'anglais ne devienne la langue principale d'enseignement.

À cet égard, le partenariat avec l'Université du Limpopo est particulièrement enrichissant dans la mesure où cette université est, depuis 2003, la seule en Afrique du Sud à avoir mis en place un programme universitaire bilingue (de niveau licence/bachelor) qui intègre une langue africaine (le Northern Sotho) comme vecteur d'enseignement.

Le nouveau programme se déroulera sur une durée de trois ans en se concentrant sur des écoles de township de la province du Gauteng et des écoles rurales du Limpopo. Piloté par le HSRC, les recherches dans le Gauteng seront en partie coordonnées par Michel Lafon, chercheur en linguistique mis à disposition à l'IFAS.

## Réseau des Aires Protégées Urbaines (UPA) Colloque Biodivercities organisé à Paris

**Coordinateur**  
(Afrique du Sud)  
**Estienne Rodary**  
[estienne.rodary@ird.fr](mailto:estienne.rodary@ird.fr)

Du 6 au 8 septembre 2010 s'est tenu à Paris le colloque « biodivercities » organisé sous l'impulsion du réseau des Aires Protégées Urbaines (UPA network), dont l'IFAS Recherche est membre partenaire, et accueilli par le Master of Public Affairs de Sciences-Po. Célébrant pour l'occasion l'année internationale de la biodiversité, le colloque a exploré les questions de gestion durable et de gouvernance des aires protégées en milieu urbain à travers quatre études de cas sur les parcs nationaux de Tijuca (Rio-Bresil), Table Mountain (Cape Town-Afrique du Sud), Sanjay Ghandi (Bombay-Inde) et de Nairobi (Kenya).

En réunissant plus de soixante participants venus de vingt pays différents, le colloque « biodivercities » a été un moment fondateur du réseau UPA créé en 2009 et ayant vocation à rassembler chercheurs, gestionnaires de parcs naturels en milieu urbain, acteurs locaux et responsables de la société civile autour des questions spécifiques et complexes qui s'appliquent à la gestion et la conservation des aires protégées urbaines.

Reconnaissant l'exception que celles-ci constituent, de par le paradoxe du concept de nature en ville et l'ambiguïté d'un parc national ancré dans le local d'un espace urbain, les échanges scientifiques du colloque ont souligné l'importance de ces parcs dans leur rôle d'ambassadeurs de la cause environnementale et des politiques de conservation auprès de la population mondiale qui vit aujourd'hui majoritairement en ville. Par ailleurs, ils ont mis en avant la dimension éminemment politique de la gestion des aires protégées urbaines qui, en raison de la multiplicité des acteurs, représentations et intérêts divergents en jeu dans les contextes urbains, nécessitent la mise en place de stratégies à la fois négociées et créatives.

Tandis que les actes du colloque sont en phase de publication, un certain nombre de projets scientifiques entendent lui donner suite. Ainsi une demande de financement a été déposée au titre des programmes « blancs » de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) en janvier 2011, par le laboratoire GECKO (Géographies comparées des Suds et des Nords) et en partenariat avec l'IFAS Recherche, l'IFRA Nairobi et l'Institut Libertas, pour le soutien d'un nouveau programme de recherche sur les parcs nationaux situés dans les métropoles des pays émergents. En parallèle, l'IFAS va financer deux bourses de Master en 2011 pour la conduite de recherches de terrain sur le parc national de Table Mountain à Cape Town se focalisant notamment sur les relations de gouvernance entre le parc national et la municipalité.

Pour plus d'informations sur « biodivercities » et obtenir les présentations ou contributions au colloque, vous pouvez visiter le site internet <http://biodivercities.net/> ainsi que le site du réseau UPA : <http://upa-network.org/>.



Un groupe de participants au colloque Biodivercities lors de la sortie de terrain dans la forêt de Fontainebleau

## Yeoville Studio

### Bilan d'une riche première année

#### Coordinatrice principale

**Claire Bénit-Gbaffou**

*Claire.Benit-Gbaffou@wits.ac.za*

#### **Yeoville Stories:**

**Naomi Roux** - *Naomi.Roux@wits.ac.za*

**Sophie Didier** - *sophie@ifas.org.za*

**A**vec dix-huit ateliers de recherche organisés avec les résidents du quartier et trois expositions restituant les résultats de ses différents projets au public, le programme **Yeoville Studio**, initiative commune de la School of Architecture and Planning (Université du Witwaterstrand), du forum des associations de Yeoville (Yeoville Stakeholders Forum), du Yeoville Bellevue Community Development Trust et de l'IFAS Recherche, a connu une première année d'activité riche et positive. 2011 ne sera pas en reste puisqu'un certain nombre de projets, nés autour du Yeoville Studio, est en voie d'organisation pour l'année à venir.

Outre les nombreuses activités académiques de cours et recherche, impliquant plus de 220 étudiants de Wits, liées à Yeoville Studio, le programme a permis d'aboutir à la production de plusieurs documents destinés à mieux faire connaître la communauté de Yeoville à l'extérieur. Des brochures se proposent ainsi de guider les visiteurs à travers des marches à pied thématiques dans le quartier (musique, art, culture, histoire et politique) tandis qu'une autre vante la diversité et l'étendue de l'offre culinaire proposée par les nombreux restaurants africains implantés dans le quartier. Pour 2011, des ouvrages approfondis sur les résultats de *Yeoville Studio* sont en projet de publication.

Grâce au nombre important d'activités et de projets initiés dans le cadre du *Yeoville Studio*, d'autres acteurs se sont montrés intéressés à prendre part au programme (notamment la Ville de Johannesburg, le Goethe Institut, ainsi que d'autres écoles et facultés de l'Université du Witwaterstrand). L'IFAS Recherche va quant à elle continuer à apporter son soutien au programme, notamment en finançant une bourse de Master pour un(e) étudiant(e) français(e) qui travaillera sur les thèmes de la représentation et de la mémoire du quartier dans le cadre du sous-programme Yeoville Stories.

Par ailleurs, l'IFAS Recherche organisera en septembre 2011 un colloque international sur le thème de la mémoire et la ville. L'IFAS a pour cela obtenu un soutien financier du Fonds d'Alambert et entend compter sur le partenariat de l'Université du Witwaterstrand (Wits) ainsi que de l'Université de Johannesburg (UJ). Cet évènement scientifique qui



Le 20 novembre 2010, l'exposition des Yeoville Stories (histoires, parcours, trajectoires et représentations des habitants du quartier de Yeoville) organisée au Yeoville Recreation Centre a permis de présenter aux résidents les résultats des travaux de recherche menés en concertation avec eux.

permettrait d'approfondir la question des mémoires urbaines et de leur place dans la notion de patrimoine, s'appuierait notamment sur les résultats de recherche du *Yeoville Stories*.



Retrouvez les guides de Yeoville Stories ainsi qu'une sélection des résultats des travaux de recherche en ligne :

[www.ifas.org.za/research](http://www.ifas.org.za/research).



## L'IFAS déménage de Newtown à Braamfontein



Les 7 et 8 décembre 2010, après 15 ans de résidence dans le quartier de Newtown au centre-ville de Johannesburg, l'Institut Français d'Afrique du Sud a déménagé ses locaux non loin dans le quartier de Braamfontein. Longtemps pensionnaire des bureaux du National Arts Council sur l'esplanade du Market theatre, l'IFAS sera désormais situé de l'autre côté du Pont Nelson Mandela (sur Juta Street) dans un espace en pleine rénovation urbaine.

### Newtown : histoire d'un nouveau qui s'essouffle

Créé le 12 mai 1995, au lendemain de l'avènement de l'Afrique du Sud démocratique, l'IFAS avait fait le choix ambitieux de s'implanter au cœur d'un Johannesburg déjà largement abandonné par la population blanche et les entreprises dans le quartier de Newtown qui, comme son nom l'indique, laissait présager de la renaissance du centre-ville de Johannesburg à l'image de l'Afrique du Sud toute entière. Ces quinze dernières années, grâce à une politique volontariste de la Ville de Johannesburg, Newtown s'est progressivement affirmée comme l'un des centres de la vie artistique de la métropole sud-africaine après avoir été un des pôles de la contestation anti-Apartheid. L'IFAS, seul institut étranger implanté aux environs du centre-ville, est fier d'avoir contribué à ce renouveau.

Pour autant, la volonté politique semble en panne depuis quelques années à Newtown et la Ville de Johannesburg cède progressivement à des promoteurs privés (banques, boutiques de luxe, fast-food...etc) les espaces encore disponibles du quartier. Face à cette nouvelle dynamique, de nombreux acteurs culturels ont déménagé vers d'autres quartiers.

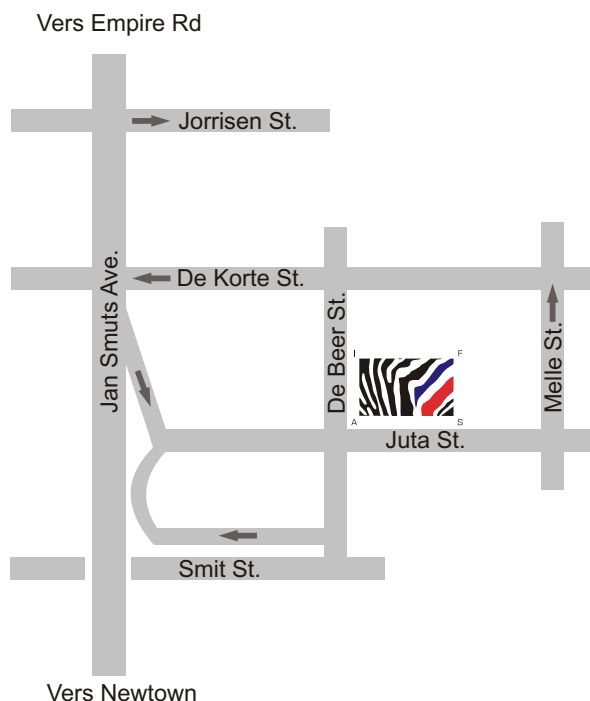
### Braamfontein : un quartier établi en pleine effervescence

L'institut a donc nouvellement élu domicile à Braamfontein, quartier du centre-ville composé de logements et de bureaux, qui abrite la célèbre Université du Witwaterstrand, l'Hôtel de Ville de Johannesburg ainsi que la Cour Constitutionnelle. Si le quartier a souffert dans les années 90 comme beaucoup de

quartiers proches du centre-ville (insécurité, désaffection de sa population pour les banlieues nord...), la tendance s'est inversée avec notamment l'inauguration en 2003 du Pont Nelson Mandela qui l'a relié au quartier de Newtown. Faisant l'objet d'une reconquête de la part des artistes et des investisseurs, Braamfontein est désormais un quartier en pleine effervescence à la jonction entre les riches quartiers Nord et le centre-ville ou CBD (Central Business District), paysage résolument urbain à la croisée des chemins entre le monde des affaires, des artistes, de l'administration et de l'université.

L'IFAS se réjouit d'accompagner une nouvelle fois un processus de renouvellement urbain et de s'inscrire un peu plus comme un acteur incontournable dans le paysage scientifique et culturel de Johannesburg.

L'IFAS résidera temporairement dans Phenyo House au 73 Juta Street avant d'emménager dans quelques mois dans ses locaux définitifs au 62 Juta Street.



Voir aussi des photocartes tiré de travaux d'étudiants coordonnés par Garth Klein dans le cadre du module de Masters en cartographie enseigné à la School of Architecture and Planning de Wits par Claire Bénit-Gbaffou (SoA&P), Sophie Didier (IFAS) et Garth Klein (SoA&P).  
[www.ifas.org.za/research/pdf/2011braamfontein-photomaps.pdf](http://www.ifas.org.za/research/pdf/2011braamfontein-photomaps.pdf)

## Constitutions et état de droit en Afrique depuis les Indépendances : un dialogue africain

Conférence-débat-projection à Constitution Hill les 28-29 octobre 2010

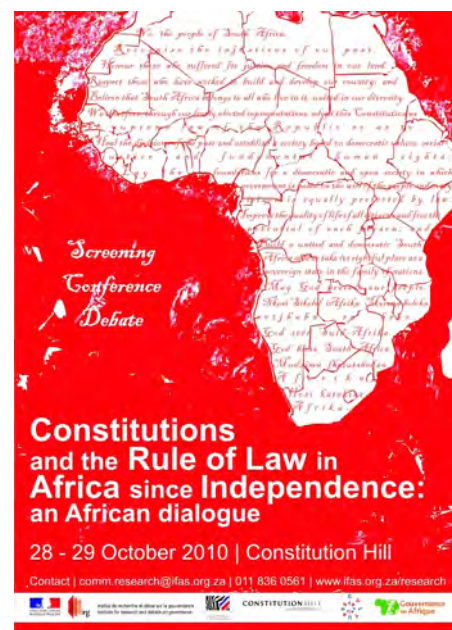
Alors que 2010 marquait le cinquantième anniversaire des indépendances africaines, l'IFAS a organisé pour l'occasion un événement scientifique destiné à susciter un dialogue panafricain sur l'histoire des constitutions en Afrique et la place qu'elles occupent aujourd'hui dans l'affirmation de l'état de droit sur le continent. Organisé du 28 au 29 octobre 2010 dans le lieu hautement symbolique de Constitution Hill (ancienne prison et désormais siège de la cour constitutionnelle), la conférence débat a également inclut la projection d'un film documentaire de Jihan El-Tahri sur l'engagement de Cuba dans les luttes révolutionnaires postindépendances en Afrique (*Cuba, une odyssée africaine*, 2006).

L'évènement qui était organisé avec le soutien du Fonds d'Alembert avait pour objectif de mettre en parallèle les expériences ouest-africaines et les expériences d'Afrique australe en ce qui concerne la légitimité du pouvoir issu directement ou à plus long terme des luttes d'indépendance et d'émancipation des deux sous-régions. Elle a pour cela réuni des participants variés (chercheurs, représentants de la société civile, artistes et diplomates) venant d'Afrique et de France dans l'intention de croiser les regards sur ces questions abordées de manière transversale. Mobilisant tout à la fois l'histoire, la politique comparée, le droit constitutionnel, et la sociologie, les intervenants ont ainsi pu se livrer à un exercice comparatif sur la mise en place des premières constitutions par les Etats africains et de l'appropriation progressive de ces outils par les sociétés civiles en Afrique francophone et anglophone. La conférence a également permis d'ouvrir des pistes de réflexion sur les conditions d'une bonne gouvernance et d'une consolidation effective de l'état de droit en Afrique en envisageant le rôle que les anciennes puissances coloniales comme la France et les nouvelles puissances comme l'Afrique du Sud peuvent jouer dans ce processus.

Au-delà de sa dimension commémorative, cette rencontre s'inscrivait également dans la continuation des débats tenus lors du colloque international sur la gouvernance en Afrique initié en juin 2008 à Polokwane par l'IRG (Institut de recherche et débat sur la gouvernance) avec le soutien de l'Ambassade de France et une organisation logistique assurée par l'IFAS Recherche. Elle était aussi une occasion de revenir sur les parcours de réflexion entamés en 2009 par l'IRG et l'ARGA (Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique) sur les constitutions en Afrique australe.

Ont participé à cette conférence : Séverine Bellina (politologue, IRG, France), Annie Chikwahna (juriste, Institute for Security Studies, Afrique du Sud/Ethiopie), Dominique

Darbon (politologue, Les Afriques dans le Monde, France), Steven Grudz (politologue, South African Institute of International Affairs, Afrique du Sud), Assane Mbaye (juriste, ARGA, Sénégal), Djo Munga (cinéaste, République Démocratique du Congo), Mundjozi Muntandiri (militant, National Constitutional Assembly, Zimbabwe), Philippe Orliange (Premier conseiller à l'Ambassade de France en Afrique du Sud), Roger Southall (sociologue, Université du Witwaterstrand, Afrique du Sud), Yarik Turianskyi (politologue, South African Institute of International Affairs, Afrique du Sud).



Jacques Lapouge (Ambassadeur de France), Derek Pietersen (Directeur de Constitution Hill) et Sophie Didier (Directrice scientifique de l'IFAS) en ouverture de la conférence

## Atelier sur SIG en archéologie (Wits, 6-9 décembre 2011)

Un atelier de quatre jours sur les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) en archéologie a été organisé par le Professeur Karim Sadr du 6 au 9 décembre 2011 à l'École de Géographie, d'Archéologie et d'Études Environnementales (SGAES) de l'Université du Witwaterstrand, en partenariat avec l'IFAS-Recherche et le Fulbright Programme.

Le but de l'atelier, à travers des conférences, discussions et séances pratiques de SIG en archéologie, était d'aider les chercheurs d'Afrique australe à intégrer le SIG dans leurs recherches archéologiques. L'atelier a donc permis de combiner séances théoriques et recherches de terrain (telles que les séances pratiques de positionnement sur GPS dans les collines de Melville, suivi d'une séance d'intégration des coordonnées obtenues sous ArcGIS) et des exercices pratiques. À la fin de l'atelier, un groupe a été créé sur Google afin de permettre aux participants de rester en contact et de préparer des posters et des présentations pour la prochaine conférence de l'Association of Southern African Professional Archeologists (ASAPA).



Quelques 25 participants ont assisté à l'atelier sur le SIG présenté par le Professeur Scott Madry (Université de North Carolina Chapel Hill, USA) et le Dr Xavier Rodier (Laboratoire Archéologie et Territoires, CNRS, Université de Tours, France). Jean-Loïc Le Quellec (CNRS, CEMAF, France), chercheur en archéologie anciennement mis à la disposition de l'IFAS, a également été invité à donner une conférence à l'atelier. La présence de Jean-Loïc a permis à l'IFAS de faire la liaison avec la rédaction de Wits University Press pour la publication anglaise, en Afrique du Sud, de son dernier ouvrage intitulé *Cattle Theft at Cristol Cave – Critical History of a South African Rock Painting* (voir Lesedi #10 pour plus de renseignements sur la version française).

## APORDE

### Une attractivité sans précédent du séminaire APORDE pour sa 5<sup>e</sup> édition

Alors que le programme APORDE (« Programme africain pour repenser l'économie du développement »), s'engage dans sa 5<sup>e</sup> année, son succès ne se dément toujours pas. En effet, un nombre record de plus de 350 candidatures du monde entier qui ont été déposées pour participer à l'édition de cette année. Seuls trente postulants a été sélectionnés pour prendre part à ce séminaire de haut niveau animé par des économistes de renommée internationale. Cette année, APORDE devrait pouvoir compter à nouveau sur la présence des économistes Ha-Joon Chang (Université de Cambridge), Alice Amsden (Massachusetts Institute of Technology) et Ben Fine (School of Oriental and African Studies, - Université de Londres).

La 5<sup>e</sup> édition d'APORDE sera organisée à Johannesburg du 5 au 19 mai 2011. Ce programme est une initiative conjointe du DTI (Department of Trade and Industry), de l'AFD et de l'Ambassade de France, et mis en œuvre par l'IFAS.

Pour plus d'informations, visitez le site web : [www.aporde.org.za](http://www.aporde.org.za)



Cours donné par Ha-Joon Chang lors de la dernière édition du séminaire Aporde qui s'est tenu à Durban en mai 2010.



# Publications...

## Written Culture in a Colonial Context Africa and the Americas 1500-1900

Adrien Delmas et Nigel Penn (eds.)  
2011  
UCT Press  
ISBN: 978-1-91989-526-0  
364 pages

L'ouvrage « *Written Culture in a Colonial Context—Africa and the Americas 1500-1900* », coordonné par Adrien Delmas et Nigel Penn, est une publication des contributions présentés lors du colloque sur les rapports entre culture écrite et expansion européenne à l'Epoque Moderne, organisé par l'Université de Cape Town en décembre 2008, en partenariat avec l'IFAS. Le lancement du livre a eu lieu le 9 février 2011 à Cape Town.

### 4<sup>e</sup> de couverture de l'ouvrage :

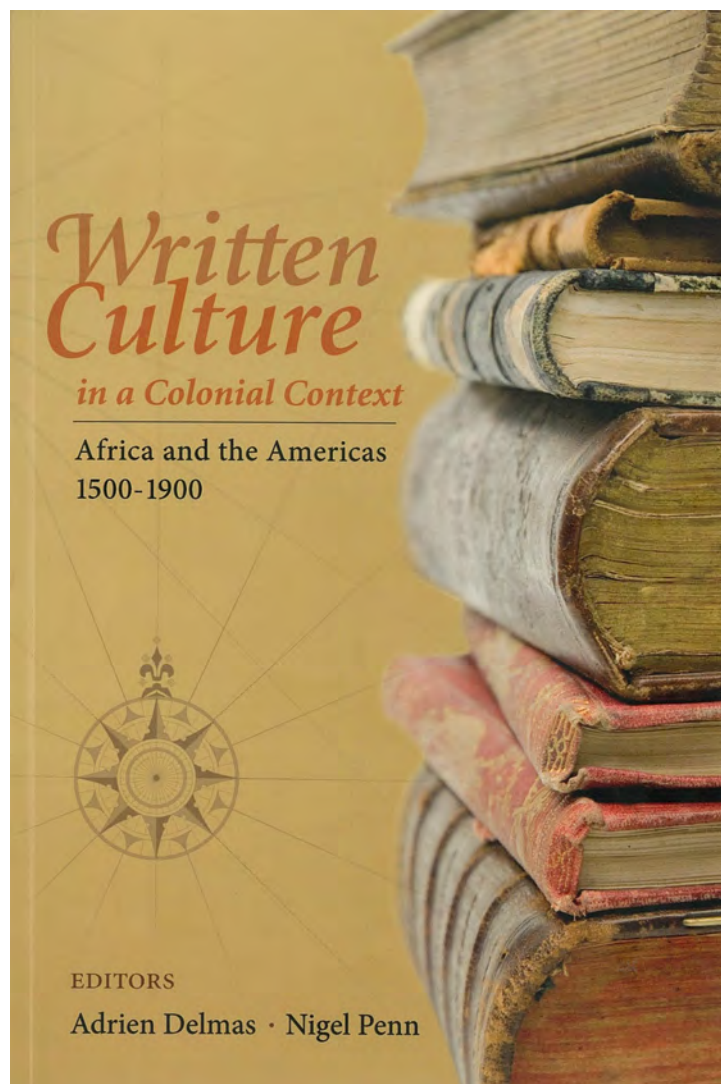
Les vaisseaux, les soldats, les missionnaires et les colons ont poussé le processus d'expansion européenne du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, ils ont fait circuler des images, des manuscrits et des livres entre divers continents. L'Estado da Indiaportugais, la Cerrera de Indias espagnole, les compagnies hollandaise, anglaise et française des Indes orientales, ainsi que la société de Jésus, ont tous inscrits en détail leurs voyages et leurs discours dans des lettres, des journaux de bord, des journaux intimes ou des livres d'histoires. Ils ont également réglé la distribution de tout ce matériel par la construction d'archives, la création de censorats, le contrôle des publications et le secret. En outre, ils ont introduit l'écriture alphabétique dans des sociétés qui n'avaient pas d'alphabet, facteur important dans le changement de la fonction et du sens mêmes de la culture écrite.

La littérature moderne sur l'histoire de la culture écrite a peu à offrir sur la description des pratiques spécifiques d'écriture dans le contexte colonial. Ainsi, ce livre explore la mesure dans laquelle les différents types d'informations écrites lors de la période d'expansion coloniale, ont permis de construire les nombreux et complexes processus d'échanges culturels dès le XVI<sup>e</sup> siècle. En portant l'attention sur l'écriture durant la période coloniale en Afrique et aux Amériques, ce livre traite entre autres de l'art rupestre et la proto-écriture en Afrique, de l'alphabétisation des scribes mexicains (tlahcuillos), de l'écriture des missionnaires jésuites en Éthiopie au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que des récits de voyages et autres formes de littérature populaire du XIX<sup>e</sup> siècle et de documents de toutes sortes.

**Adrien Delmas** a obtenu un doctorat d'histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, et enseigne

l'histoire à Sciences-Po à Paris. Il a publié plusieurs travaux sur la Compagnie hollandaise des Indes orientales et sur les récits de voyage au début de l'Europe moderne.

Le **Professeur Nigel Penn** est maître de conférences au Département d'histoire de l'Université de Cape Town. Ses travaux de recherche portent sur la frontière Nord de la province du Cap au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'histoire Khoisan ainsi que le début de l'histoire coloniale hollandaise et britannique. Il a également publié *Rogues, Rebels and Runaways* (1999), Cape Town: David Philip et *The Forgotten Frontier: Colonist and Khoisan on the Cape's Northern Frontier in the 18<sup>th</sup> Century* (2006), Cape Town: Double Storey.



# A propos de nous...

L'Institut Français d'Afrique du Sud, créé en 1995 à Johannesburg, dépend du Ministère des Affaires Étrangères. Sa mission est d'assurer la présence culturelle française en Afrique du Sud, et de stimuler et soutenir les travaux universitaires et scientifiques français sur l'Afrique du Sud et l'Afrique australe

L'IFAS-Recherche (UMIFRE 25) est une Unité mixte de recherche CNRS-MAEE, et fait partie de l'USR 3336 « Afrique au sud du Sahara ». Sous l'autorité de son conseil scientifique, l'IFAS-Recherche participe à l'élaboration et la direction de programmes de recherche dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines, en partenariat avec des institutions universitaires ou d'autres organismes de recherche.

L'Institut offre une plate-forme logistique aux étudiants, stagiaires et chercheurs de passage, aide à la publication des résultats de recherche et organise des colloques et conférences.

#### **Directrice Scientifique**

Sophie Didier

#### **Chercheurs**

Michel Lafon – Linguiste

#### **Personnel administratif**

Laurent Chauvet – Traducteur

Werner Prinsloo – Webmestre

Christian Kabongo – Administrateur APORDE

Thibault Hatton – Chargée de projet Recherche / Communication

Marie-Eve Kayowa – Secrétaire à la Recherche

#### **Post-doctorant**

Soline Laplanche-Servigne – Science Politique

#### **Doctorants accueillis à l'IFAS**

Pauline Guinard – Géographie

## Contact

#### **IFAS - Recherche**

Phenyo House, 73 Juta Street, Braamfontein  
PO Box 542, Newtown, 2113, Johannesburg

Tel.: +27 (0)11 836 0561 | Fax.: +27 (0)11 836 5850 | Courriel: [research@ifas.org.za](mailto:research@ifas.org.za)

Pour recevoir des informations de l'IFAS Recherche, veuillez nous envoyer un courriel avec **'subscribe research'** comme objet.

[www.ifas.org.za/research](http://www.ifas.org.za/research)

**Lesedi: terme sesotho qui signifie « connaissance »**

*Les opinions et points de vues exprimés ici relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.*